

GRAND PRIX DE PAU

Pau Golf Club 1856 du 12 au 15 août 2010

REGLEMENT DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du statut d'amateur, licenciés auprès de la FFGolf ou d'une fédération étrangère reconnue.

Tous les joueurs (ses) devront avoir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf qui, **pour les joueurs licenciés en France, devra avoir été enregistré par la FFGolf avant le 09/08/10 à minuit, faute de quoi l'inscription sera rejetée.** Pour les joueurs étrangers non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 72 trous / 18 trous par jour / cut après 36 trous / classement sur l'addition des 4 tours. Le nombre de joueurs qualifiés pour jouer les 36 derniers trous sera fixé par le Comité de l'Épreuve et devrait représenter environ 60% du champ des joueurs.

Les joueurs sont répartis par séries :

- **1^{ère} Série Messieurs** (catégorie 7 en 2009) : **index ≤ à 4,4.**
- **2^{ème} Série Messieurs** : **index de 4.5 à 8.4.**
- **1^{ère} Série Dames** (catégorie 8 en 2009) : **index ≤ à 11,4.**

Note 1 : Les séries hommes seront limitées à 114 joueurs et la série Dames à 30 joueuses au maximum. Si le champ des joueurs ou joueuses est trop important, les joueurs sont retenus en privilégiant d'abord les joueurs de moins de 17 ans titulaires de la licence or Elite de l'année en cours, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index.

Note 2 : Si le nombre de places maximum pour les joueuses dames n'est pas atteint, les places restantes seront reportées pour les messieurs et inversement.

Note 3 : le comité d'organisation disposera de 15 wild-cards (incluses dans les 144 participants) pour des joueurs ou joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus.

Note 4 : l'ordre du mérite pris en compte sera celui au 01/08 et l'index sera celui figurant dans Fléole à la date du 09/08. Les joueurs licenciés auprès d'une Fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

- **Départage :**
 - **A l'issue des 2 tours qualificatifs**, en cas d'égalité pour la dernière place qualificative, **le Comité de l'Épreuve se réserve le droit soit d'intégrer les joueurs à égalité soit d'organiser un play off** en "mort subite" (voir le Tableau Officiel).
 - **A l'issue des 4 tours** dans les 1^{ères} séries Dames et Messieurs, en cas d'égalité pour la **première place**, le départage se fera en play-off "**mort subite**" immédiatement après l'arrivée du dernier joueur.
 - **Dans tous les autres cas**, le départage se fera au meilleur des 18, 9, 6, 3 et enfin dernier trou, puis, si l'égalité subsiste toujours, trou par trou en remontant.
 - De plus, le Comité de l'épreuve peut décider de substituer ce 2^{ème} mode de départage à celui des play-offs "mort subite", dans le cas où les play-offs ne pourraient se dérouler normalement et/ou complètement.

- **Tirage des départs** : Les départs se feront pour le 1^{er} tour dans l'ordre croissant des Index par série. Pour le 2^e tour l'ordre des départs se fera en divisant en 2 le champ de joueurs et en permutant chaque moitié tout en y conservant le même ordre. Après le cut, pour les 2 derniers tours, les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats.

III - ENGAGEMENTS

- **Inscription avant le lundi 09 août à minuit**, par écrit au **Pau Golf Club (Rue du golf – 64.140 – Billère)**. Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent **le nom, prénom, adresse, index, n° de licence et incluent les droits d'inscriptions**. Aucun engagement par téléphone, fax ou email ne sera pris en considération.

- **La journée d'entraînement** est prévue la veille du premier tour, soit le mercredi 11/08 sur réservation au Pau Golf Club (05 59 13 18 56).

- **Droit d'engagement** :

- **Adultes 110 €**
- **Jeunes nés entre 1985 et 1991 (25 ans et moins) 55 €**
- **Jeunes nés en 1992 et après 15 €**

V - REMISE DES PRIX

La proclamation et la remise des prix auront lieu le 15/08, 30 minutes environ après l'arrivée du dernier joueur et sera suivie d'un cocktail. Séries Messieurs et Dames : 3 prix Brut

VI - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs ou supérieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.
